

# Bulletin d'informatin

## Projet de renforcement d'une conduite latérale à Kingston

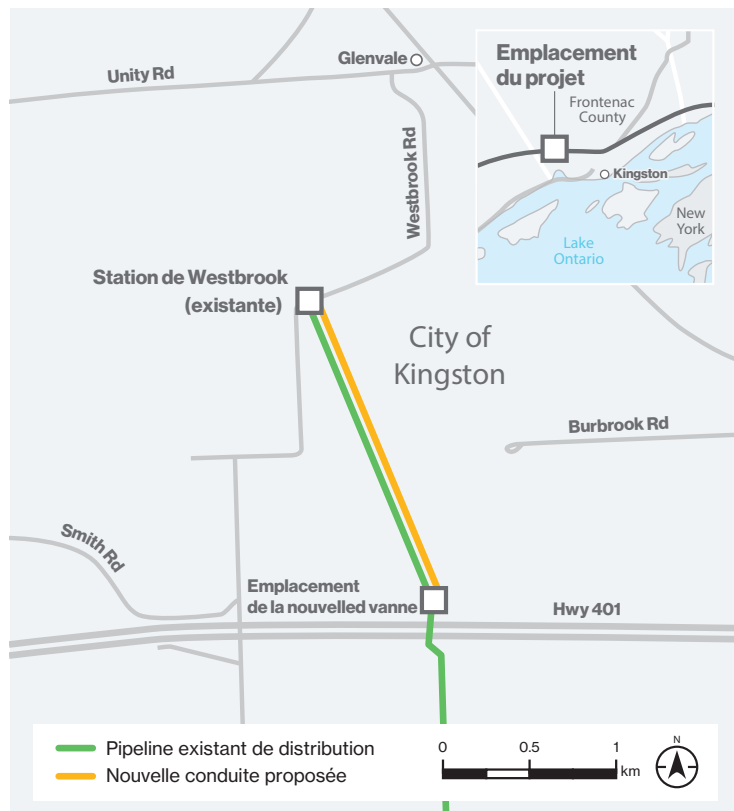
Août 2020



### Aperçu et objectif du projet

Pour répondre à la demande croissante de gaz naturel et accroître la fiabilité et la flexibilité du réseau dans la région de Kingston, Enbridge Gas a mis en évidence le besoin de renforcer une partie de son réseau de distribution de gaz naturel.

Le projet proposé comprend la construction d'une conduite de gaz naturel d'une longueur de 2 kilomètres (km) et d'un diamètre de 20 ou 25 centimètres (cm) qui reliera la station existante Westbrook sur le chemin Westbrook au réseau existant d'Enbridge Gas juste au nord de l'autoroute 401 au moyen d'une nouvelle vanne de raccordement. Le projet peut aussi comprendre le retrait de la conduite existante de 20 cm.



### Processus de planification et d'évaluation

Enbridge Gas a retenu les services de Stantec Experts-conseils Ltée (Stantec) pour mener l'étude environnementale relative aux activités de construction et d'exploitation du projet. Cette étude respectera les exigences et les lignes directrices fixées par la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO), l'organisme qui réglemente l'industrie du gaz naturel en Ontario.

En vertu du processus d'évaluation et d'approbation de la CEO, Enbridge Gas soumettra une demande comportant les informations suivantes : nécessité du projet, solutions alternatives, coûts et données économiques, conception et construction de la conduite, mesures d'atténuation des effets négatifs sur l'environnement, besoins liés aux terrains adjacents et consultation des peuples autochtones. Après réception de la demande, la CEO tiendra une audience publique sur le projet. Si la CEO détermine que le projet est fondé pour l'intérêt général, il approuvera sa réalisation.

Pour obtenir d'autres renseignements concernant le processus de la CEO et la manière de participer à l'audience publique, consulter le site Web de la Commission de l'énergie de l'Ontario à l'adresse [oeb.ca/fr](http://oeb.ca/fr).

### Comment participer

Si vous êtes intéressé à participer au processus de planification ou avez des questions ou des commentaires concernant le projet, veuillez communiquer avec l'équipe de projet. Nous sommes prêts à vous écouter.

**Téléphone :** 613-738-6090

**Courriel :** [KingstonEA@Stantec.com](mailto:KingstonEA@Stantec.com)

**Ou rendez vous sur le site Web du projet à l'adresse :** [enbridgegas.com/about-us#projects](http://enbridgegas.com/about-us#projects)

# Effets potentiels et mesures d'atténuation

Les améliorations apportées au réseau de distribution du gaz naturel généreront des retombées pour l'économie et les collectivités locales. Toutefois, dans le cadre des activités de construction, il sera nécessaire de prendre des mesures d'atténuation relativement à certains éléments sur le chantier ou à proximité de celui-ci.



## Effets sociaux et économiques

La construction de la conduite entraînera des effets limités et surtout temporaires pour les entreprises et les résidents du voisinage. Ces effets peuvent comprendre des augmentations temporaires du niveau de bruit et du volume de circulation, une entrave temporaire à l'usage d'une propriété et le défrichement de l'emprise du pipeline.

**Mesures d'atténuation :** Des mesures de réduction de la poussière seront mises en place; les activités de construction auront lieu le jour seulement; le règlement de Kingston sur le bruit sera respecté; un plan de contrôle de la circulation sera mis en œuvre; et des mesures de sécurité seront mises en place.



## Écosystèmes aquatiques

Les activités de construction peuvent toucher un cours d'eau à débit intermittent, et causer une augmentation de l'érosion, de la sédimentation et de la turbidité. Elles peuvent aussi entraîner la perturbation et la détérioration de l'habitat du poisson et nuire aux espèces aquatiques du cours d'eau.

**Mesures d'atténuation :** Des relevés des habitats serviront à déterminer les exigences particulières à l'emplacement, des mesures de lutte contre l'érosion et la sédimentation seront mises en place, et les activités de construction dans l'eau seront limitées et respecteront les exigences de la CEO.



## Patrimoine culturel

Durant la construction, il est possible de rencontrer des éléments du patrimoine culturel (par exemple, des vestiges archéologiques, des bâtiments, des clôtures et des terrains). La présence de tels éléments sera déterminée par l'entremise d'évaluations archéologiques et du patrimoine culturel afin d'en assurer l'intégrité.

**Mesures d'atténuation :** Si des mesures sont nécessaires pour des éléments archéologiques, elles seront décrites dans les rapports d'évaluation à venir. Il a été déterminé qu'aucun élément du patrimoine culturel ne se situe à moins de 500 mètres du projet; par conséquent, aucune mesure d'atténuation n'est nécessaire.



## Écosystèmes terrestres

Si l'habitat pour la faune et la flore est endommagé ou détruit durant la construction, cela peut entraîner des effets négatifs sur les ressources terrestres. Les dérangements de la faune locale peuvent aussi entraîner des effets négatifs.

**Mesures d'atténuation :** Des relevés écologiques serviront à déterminer les exigences particulières à l'emplacement, des mesures de prévention seront mises en place, les lieux perturbés seront restaurés et ensemenés, et tous les permis et autorisations nécessaires seront obtenus et les conditions, respectées.

# Prochaines étapes

L'étude environnementale du projet, qui comprend la détermination des effets négatifs et des mesures d'atténuation, est en cours. À la suite de la distribution du présent bulletin d'information et de la consultation virtuelle, nous planifions suivre le calendrier suivant d'activités :

### Automne 2020

Réponse aux commentaires et finalisation de l'étude environnementale  
Finalisation de la demande à la CEO

### Été 2021

Approbation de la CEO  
Finalisation des demandes de permis, de la conception du gazoduc et des plans de construction

### 2022 – 2023

Fin des travaux de construction à l'automne 2022  
Nettoyage et restauration du site, et suivi post-construction monitoring vers la fin de 2023

### Hiver 2021/Printemps 2022

Début des travaux de construction